



B-2024-04



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Quatre, le jeudi 12 septembre à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire à la salle de réunion de son siège, après convocation légale du 06 septembre 2024, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président et agissant par délégation de pouvoir du Conseil Communautaire dans sa décision du 25 novembre 2021.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Jean-Michel BOULME, Vincent BOURDEAUDUCQ, Dominique GABASIO, Alain POIZAT

Etaient excusés : BELY Pierre, MONGHAL Frédéric, MOLLIE Frédérique, DE VECCHI Béatrice

Nombre de membres dont le conseil est composé : 15

Nombre de membres en exercice : 13

9 présents – 9 votants

Résultats du vote : 9 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 9

Objet : Modification tableau des emplois - création poste DST

Vu la délibération 2021_104 du 25 novembre 2021 donnant délégation au Bureau communautaire pour valider la modification du tableau des emplois de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon ;

Dans le cadre de la réorganisation des services programmée pour fin 2024 et en vue de la reprise de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026, il est proposé à l'assemblée la création d'un poste de Directeur des Services Techniques (DST).

Cet agent aura en charge le Pôle Environnement, Déchets, Bâtiments, Eau et Assainissement avec pour missions principales : la coordination et l'animation de l'ensemble des services techniques ainsi que la préparation et la mise en œuvre du transfert de compétence eau et assainissement.

Ce poste serait ouvert pour 35h hebdomadaires sur les grades d'Ingénieur territorial Catégorie A ou Technicien territorial Catégorie B à compter de ce jour.

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le

ID : 001-200029999-20240912-B_2024_04-DE



B-2024-04

L'assemblée est invitée à approuver la création au tableau des emplois permanents à compter du 12/09/2024 du poste de directeur des services techniques selon les modalités indiquées ci-dessous :

- Création du poste n°112 : Ouvert au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux catégorie A ou au cadre d'emploi des techniciens territoriaux catégorie B ; pour un temps de travail de 35h hebdomadaires.

Le Bureau Communautaire,
Après en avoir délibéré,

VALIDE, à l'unanimité, la création du poste de Directeur des Services Techniques, ouvert au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux catégorie A ou au cadre d'emploi des techniciens territoriaux catégorie B, pour un temps de travail de 35h hebdomadaires, au 12/09/2024 tel qu'annexé ci-joint.

Le Président
Thierry DUPUIS